

LITS HALTE SOINS SANTE (LHSS) Hautes Alpes

Dispositif s'inscrivant dans les stratégies nationales transversales de lutte contre la pauvreté, la précarité et les inégalités sociales de santé, mettant en œuvre un accès aux soins via un hébergement

<u>Porteur de l'action</u>	<u>Intervenants</u>
<p>FONDATION EDITH SELTZER 118 route de Grenoble 05100 BRIANCON</p> <p><u>Adresse LHSS :</u> Chalet C 118 route de Grenoble 05100 BRIANCON</p>	<p><u>Responsable de filière</u> : Clément Aine 07 85 65 49 22</p> <p><u>Travailleur social</u> : Valentin Sogny 06 81 85 25 91</p> <p><u>Maîtresse de maison</u> : Emile Villemont 07 86 45 05 98</p> <p><u>Médecin</u> : Justine Wyts 07 86 45 05 46</p> <p><u>Infirmier</u> : Arnaud Cadière 06 30 01 14 37</p> <p>lhss05@fondationseltzer.fr</p>

PUBLIC CONCERNE

Les LHSS accueillent des personnes majeures sans domicile vivant sur le territoire haut-alpin, qui présentent des problèmes de santé aigus et pour lesquelles absence de domicile génère, soit une rupture dans la continuité des soins, soit une aggravation de leur état de santé. Les personnes sont accueillies quelle que soit leur situation administrative et lorsque leur état de santé ne relève pas d'une hospitalisation.

MISSION

Les LHSS sont une structure médico-sociale qui permet la mise en œuvre d'un suivi thérapeutique en première intention et selon les besoins d'un accompagnement social, pour des personnes en situation de grande exclusion.

OBJECTIFS

- ✓ Procurer des soins spécifiques dans un lieu d'hébergement collectif adapté et sécurisant
- ✓ Accompagner des personnes en situation de précarité dans la vie quotidienne et favoriser la continuité des parcours de soins
- ✓ Apporter une réponse globale et inclusive en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire et un réseau de partenaires
- ✓ Mettre en œuvre une éducation thérapeutique, en s'appuyant sur le projet individualisé de sortie

DESCRIPTION DE L'ACTION

- ✓ Évaluer avec la personne ses besoins liés à la santé, aux soins et en terme d'accompagnement social avant l'entrée en LHSS et tout au long du séjour.
- ✓ Faciliter la construction d'un projet de sortie avec la personne accompagnée, qui soit adapté à ses attentes, ses capacités et la temporalité de l'hébergement.
- ✓ Aider les personnes à se réinscrire dans un parcours (permettre un accès aux droits, à la prévention, aux soins, assurer une éducation thérapeutique...)
- ✓ Rechercher systématiquement le consentement éclairé de chaque personne
- ✓ S'appuyer sur ses compétences, ses capacités et ses savoirs pour favoriser son autonomie, son autodétermination et développer son pouvoir d'agir
- ✓ Animer et nourrir une dimension collective dans l'accompagnement (animations communes, groupes d'éducation thérapeutique, groupes d'expression)
- ✓ Favoriser la coordination pluri-professionnelle au sein de la structure et avec les partenaires

PROFESSIONNELS IMPLIQUES

En interne : Maître de maison, médecin, travailleuse sociale, infirmière, , responsable de service, CSAPA, Maison Sport Santé

Conventionnellement : infirmiers libéraux, psychologues, kinésithérapeutes, PASS, EMPP.

En externe : l'ensemble des partenaires médicaux-sociaux, associatifs, des secteurs publics et privés.

DUREE DE L'ACTION

L'hébergement est prévu pour une durée initiale de deux mois. Il peut être renouvelé, sans durée réglementaire, selon l'évolution de l'état de santé de la personne accueillie.

PROCEDURE D'ORIENTATION

Les demandes complètes (dossiers médical et social disponibles sur le site de la Fondation Edith Seltzer) sont adressées directement au service par tout professionnel. Le dossier médical doit être complété par un médecin.

Le dossier complet est ainsi étudié par une commission d'admission, en équipe.

Dès lors que le dossier est validé par la commission, une visite des LHSS est proposée au demandeur.

La décision d'admission ou de non admission, lui sera notifiée dans les meilleurs délais de même qu'au partenaire orienteur. Le demandeur est alors sur liste d'attente jusqu'à ce qu'il y ait une place disponible.

CAPACITE ET LIEU DE REALISATION

5 chambres à Briançon en hébergement collectif mixte, dont une PMR. Animaux acceptés selon les possibilités du service et sur demande. Les accompagnants peuvent être accueillis sur la structure, sur dérogation de l'ARS.

ASPECT FINANCIER

Pas de participation financière. Les repas et la blanchisserie sont inclus dans les prestations proposées par l'établissement.